

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

LOZERE

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
--------------------------------------	-------------	---

<u>71</u>	<u>191</u>	<u>171</u>
-----------	------------	------------

Date de la convocation

24 mai 2009

Date d'affichage

24 mai 2009

Objet de la Délibération

Attribution d'une subvention à la fédération départementale des Foyers ruraux de la Lozère

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de subvention de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de la Lozère pour l'année 2009. Il demande au conseil municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 300 euros pour l'année 2009 et de l'inscrire au Budget

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en préfecture

Et publication ou notification

Ainsi fait et délibéré les jours mois et ans susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Alain VEYRUNES

